

Les organisations genevoises de protection de l'environnement s'associent pour demander aux élu-es de protéger la nature et le paysage.

Quatorze organisations de protection de l'environnement ont planché pendant plusieurs mois sur la rédaction d'un manifeste commun comportant 21 mesures prioritaires qu'elles proposent de mettre en œuvre lors de la législature en cours. Elles lancent ainsi un appel aux élu.es, à l'administration et à la société civile face à l'importance du défi que représente la conservation des richesses naturelles et paysagères de la région genevoise.

La Plateforme Nature et Paysage Genève (PNPGE), un allié de poids pour la protection de l'environnement

La Plateforme Nature et Paysage a vu le jour en 2018 et regroupe 14 organisations actives au niveau cantonal, voire régional. L'un de ses objectifs est d'apporter une contribution forte et cohérente à la préservation de la nature et du paysage sur le bassin genevois. Elle demande à être sollicitée par les politiques et les administrations en amont des projets qui impactent la biodiversité afin de mettre à disposition son réseau de compétences pour tous les aspects liés à la protection des milieux naturels. Les organisations de la Plateforme entendent aussi pouvoir renforcer leurs actions ainsi que les synergies avec les communes et les services de l'Etat.

Un territoire sous pression

Le bassin genevois est un petit territoire qui connaît une forte attraction économique et humaine avec pour conséquence une pression importante pour la création d'infrastructures et de logements. Il est dès lors primordial d'accompagner la densification par la restauration et le maintien d'infrastructures écologiques de qualité: des réservoirs de biodiversité, des milieux relais (zones refuges, abris) et des corridors biologiques utiles au déplacement et à la dispersion des espèces. Les organisations engagées au sein de la Plateforme Nature et Paysage attendent un engagement fort et courageux de la part des autorités compétentes. En effet, les élus.es doivent désormais se montrer novateur·trices et à l'écoute des préoccupations liées à la transition écologique.

Un manifeste qui fait la part belle aux actions de terrain et à la sensibilisation

Les mesures de terrain sont présentées en quatre trames définissant les milieux typiques que les espèces utilisent en fonction de leurs besoins pour vivre et se déplacer:

- La **trame bleue**, constituée des milieux humides et aquatiques
- La **trame noire**, définie par zones obscures indispensables aux espèces nocturnes
- La **trame jaune**, représentée par les milieux ouverts, en zones agricoles notamment
- La **trame verte**, formée par la végétation moyenne et haute

L'éducation à l'environnement est également un outil indispensable à la protection de la nature et du paysage. Le manifeste propose donc plusieurs mesures en vue d'améliorer les connaissances et compétences de tous les acteurs. Que ce soit les enfants, qui doivent être sensibilisés depuis leur plus jeune âge, les professionnel·les, qui doivent adapter leurs compétences à une meilleure prise en compte environnementale, et aussi les élu.es, qui doivent intégrer ces valeurs à leurs actions politiques. Toutes et tous avons un rôle à jouer dans la concrétisation de la transition écologique.



Pour plus d'informations :

[Les 21 mesures en un coup d'œil](#)

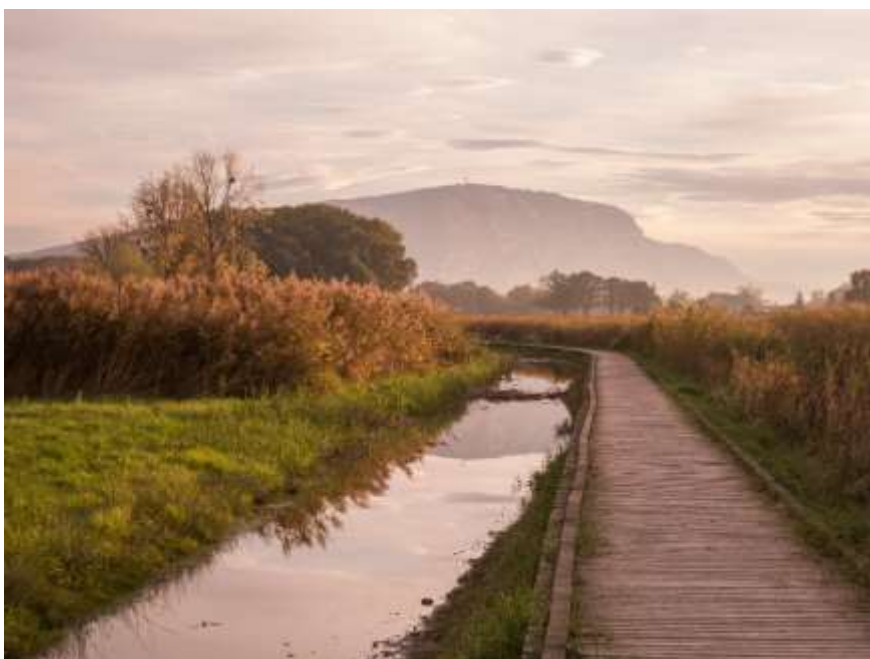
Le Manifeste pour la Nature et le Paysage [en version complète](#)

Personnes de contact :

- Olivia Spahni, secrétaire générale de Pro Natura Genève, 079 317 06 52
- Corinne Jacquelin, présidente du WWF Genève, 076 615 33 63
- Suzanne Mader, secrétaire générale de l'ASL, 022 736 86 20
- Philippe Roch, membre du comité Helvetia Nostra, 079 405 52 43



Quatorze associations de protection de l'environnement se sont regroupées afin de rédiger le Manifeste pour la Nature et le Paysage de Genève. Photo PNPGE



Le marais de Sionnet, un bel exemple de cohabitation entre nature et activités humaines. Photo Antonin Jaquet (Pro Natura)